

PARIS

Du Boulevard périphérique à la nouvelle ceinture verte, une transformation progressive

[Par **Patricia Pelloux**, directrice adjointe et **Ludovic Pepion**, chef de projet, Apur]

Après la consultation internationale lancée en 2018 par les collectivités membres du Forum Métropolitain du Grand Paris sur les routes du futur et le rapport émis par la Mission d'Information et d'Évaluation du Conseil de Paris sur le devenir du périphérique, un Atelier du Boulevard périphérique a été installé par la Ville de Paris accompagné par l'Apur. Il permet de former une instance de dialogue partagée par les collectivités et l'ensemble des acteurs concernés.

Une réflexion menée dans le cadre de ces ateliers a ainsi étendu la réflexion sur les enjeux des évolutions de l'infrastructure à un territoire élargi à 500 m de part et d'autre du Boulevard périphérique : le territoire de la nouvelle ceinture verte.

La nouvelle ceinture verte est un territoire déjà fortement habité qui accueille 555 200 habitants, soit 8 % des habitants de la Métropole du Grand Paris. Plus de la moitié d'entre eux habitent à Paris (307 200 habitants), et une population importante se répartit dans les territoires de Plaine Commune (29 100 habitants), Est Ensemble (46 300 habitants), Paris-Est-Marne et Bois (28 100 habitants), Grand-Orly Seine Bièvre (31 000 habitants), Vallée Sud Grand-Paris (24 200 habitants), Grand Paris Seine Ouest (31 000 habitants), Boucle de Seine (22 900 habitants) et Paris Ouest La Défense (36 400 habitants). Les habitants sont exposés à des niveaux de pollution de

l'air et du bruit au-dessus des valeurs limites autorisées liés aux nombreuses infrastructures et connaissent aussi des difficultés sociales : la nouvelle ceinture verte recoupe plusieurs quartiers de la politique de la ville et périmètres de projet de renouvellement urbain au nord, nord-est et sud-est.

Tout autour du Boulevard périphérique, on observe une dynamique de projets unique à l'échelle du Grand Paris qui doit contribuer à l'amélioration du cadre de vie des populations existantes et de celles à venir. Les 24 ZAC, 7 NPNRU, 37 opérations d'aménagements, 24 appels à projets peuvent s'appuyer sur le patrimoine paysager métropolitain de ce territoire.

Le paysage de la nouvelle ceinture est certes celui de grandes infrastructures, mais il est aussi celui d'une continuité paysagère exceptionnelle qui entoure Paris et les communes riveraines jalonnée de deux grands bois, de plus de 100 équipements sportifs de plein air, de

53 parcs et jardins et d'ores et déjà plus de 10 ha de jardins en projet.

Les opérations d'aménagement engagées et celles à venir sont désormais pensées au sein d'un grand projet, qui intègre trois principes communs – plus de liens, plus de nature, plus de proximités – dont les déclinaisons opérationnelles permettent de répondre aux multiples enjeux des situations urbaines : Plus de liens, avec la poursuite de la transformation des portes en places, l'héritage de la voie olympique 2024, l'installation d'un réseau cyclable se connectant aux grandes radiales (RER V, vélopolitain, boucles olympiques), et évolutions progressives de l'infrastructure en lien avec l'arrivée de nouveaux transports en commun ;

Plus de nature, avec la réalisation d'un corridor boisé et de nombreuses plantations dans les projets urbains et plus largement dans les espaces public et les cœurs d'îlots au sein d'une identité partagée de la nouvelle ceinture verte ;

Plus de proximités avec l'installation de nouvelles polarités et services à une échelle de la ville du quart d'heure faisant découvrir des proximités territoriales ignorées de part et d'autre du BP. Les projets, de par leur ampleur et leur imbrication, nécessitent de penser la progressivité des transformations pour en maîtriser la cohérence et en amplifier les possibilités. Le calendrier de ces transformations se construit tout d'abord à court terme à l'horizon 2024 avec l'accueil des Jeux Olympiques et Paralympiques, à moyen terme d'ici 2030 avec la livraison de projets urbains et paysagers d'ampleur, et au-delà, selon des scénarios qui intégreront davantage encore les infrastructures aux paysages de la nouvelle ceinture verte. Un Livre blanc d'évolution progressive est attendu d'ici la fin de l'année 2021. ■



© Apur